

VŒUX DU MAIRE A LA POPULATION 11/01/2025

Bienvenu à toutes et tous et grand merci d'avoir répondu à l'invitation de l'équipe municipale de venir partager la galette marquant le tournant de la nouvelle année dans laquelle nous sommes entrés. Partage festif, qui est de tradition à ROSCANVEL depuis de nombreuses années.

Bienvenue bien sûr aussi aux collègues élus de la Presqu'île qui sont présents ce soir, les maires de Camaret, Lanvéoc, Telgruc, ..., et au maire de ROSNOEN, qui est aussi notre Président de la CCPCAM, Mikael Kerneis. Et également bienvenue à nos amis représentants le CG (Monique Porcher) et la Brigade de Gendarmerie.....

Ces retrouvailles à l'occasion des vœux de nouvel an offrent l'opportunité de faire un point d'ensemble rapide sur le contexte global de la gestion de notre territoire, mais aussi de revenir sur les points forts de l'année 2024, et de tracer les grandes lignes pour 2025.

Tout d'abord, que peut on retenir de l'année 2024 ?

Comme vous le savez, elle a fait suite à une année 2023 très largement éprouvée par CIARAN. Tout le premier trimestre a mobilisé fortement l'équipe municipale pour parer aux conséquences de cette tempête mémorable : rétablissement des voies, des réseaux ... Un grand merci en premier lieu **aux services administratifs et technique de la mairie** qui se sont totalement investis, mais aussi aux citoyens et citoyennes et associations qui se sont bien solidarisés et au service espace naturel de la CCPCAM qui a bien reconstitué le GR34.

Je rebondis d'ailleurs sur cela, pour **affirmer notre satisfaction unanime vis-à-vis des 11 agents collaborateurs en poste dans notre équipe** et des 3 saisonniers habituels que nous mobilisons. Effectif stable depuis 3 ans, et qui travaille en bonne coordination et bravo pour leur bonne relation avec les administrés.

Au-delà de ces actions de réparation, et de la gestion quotidienne des services de la commune, plusieurs chantiers importants ont pu être mis en œuvre ou finalisés tout au cours de l'année.

Un effort particulier a été fait sur la réhabilitation d'une part significative de la **voirie communale**. Après plusieurs exercices d'investissement assez faibles dans ce domaine, nous sommes dans une politique de rattrapage depuis 3 ans.

Plus de 80 K€ ont été affectés à ces chantiers de maintenance indispensables et plusieurs kilomètres de tracés ont été traités. **Rue Fraternité, Route du Lez...**

Autres opérations :

- L'implantation d'une unité de **toilette automatisée** dans la partie nord-ouest de la place de l'église. Le besoin devenait criant pendant toute la haute saison (qui est de plus en plus étalée entre printemps/été/automne), aussi bien pour les flux de passage touristiques que pour les résidents d'été.
- L'extension et l'amélioration du **cadre du cimetière avec l'ajout de trois « banquettes »**, que la réalité démographique rendait absolument indispensable et le remplacement du vieux portail
- L'entretien amélioration des **locaux mis à disposition de nos hyper actives associations** : le hangar à bateaux a vu son bardage entièrement refait avec le CNR et Ouvertures et le local de l'APPR également avec la mobilisation des adhérents sur les chantiers, remplacement d'huissierie dans le fortin du CNR....
- Le **réaménagement de l'aire de « repos » de Kervian**, à l'entrée du bourg, qui a été adaptée pour le stationnement des windsurfers et windfoilers toujours plus nombreux. Au cours des 3 dernières années, le spot de navigation de notre sud rade est devenu de plus en plus attractif pour les champions de la glisse de tous horizons, et il est indispensable pour la limitation des nuisances vis-à-vis des riverains, et pour le confort des utilisateurs d'entreprendre des aménagements ad hoc sur ce périmètre entre Kervian et la cale de Quélern. A noter également qu'une **école de Windfoil**, animée par **Mr Chesnais** s'est implantée en contrebas de la rue de Quélern et nous sommes très heureux de l'accueillir et de l'accompagner.
- **La renaturation de la décharge de Kerlaër** est un chantier de grande ampleur qui a été lancé opérationnellement dans le courant du deuxième semestre. Nos anciens ont souvenir de l'utilisation de ce site qui a été utilisé jusqu'en 1986 pour évacuer moult déchets de toutes natures par tout un chacun. La commune agit en tant que Maître d'ouvrage délégué de l'Etat pour assurer les études scientifiques et techniques préalables très poussées nécessaires avant de procéder aux opérations d'évacuation de tous les éléments accumulés et de reconstitution du cadre naturel.

Roscanvel est ainsi positionné en tête de gondole pour la protection de l'espace maritime du Goulet et de l'espace naturel côtier.

Voilà quelques-unes des actions relevant de la compétence directe de la commune qui ont été conduites en 2024. Mais comme vous devez le savoir, nos politiques publiques s'exercent de façon désormais extrêmement importante dans le cadre de l'intercommunalité, partout sur le territoire national. **Pour Roscanvel, trois grands projets menés par la CCPCAM se sont conclus en cette année 2024.**

- En premier lieu, **l'achèvement total du réaménagement du site de la Pointe des Espagnols.** Le site magnifiquement restauré et mis en valeur tant sur le plan historique qu'environnemental, a été rouvert intégralement au public en début de saison. La réalisation a été unanimement saluée et appréciée par le public très nombreux qui l'a fréquenté en et hors saison, impressionné à la fois par le cadre de présentation de l'ouvrage et par la valeur pédagogique de l'animation et des cartouches d'information présentées. IL faut bien souligner que cette réhabilitation d'ampleur répond plus largement à une démarche politique large de la CCPCAM de développement d'un tourisme durable et régulé, préservant nos espaces remarquables, inscrite dans la logique d'un futur Label Grand Site de France pour le périmètre de nos 10 communes, chacune porteuses de valeurs environnementales et historique forte.
- En second lieu, la **terminaison du réseau fibre optique couvrant l'ensemble du bâti sur la commune.** Le déploiement technique, conduisant chacune des maisons ou établissement à être branché « fibre », assuré sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat régional MEGALIS s'est déroulé en 2023 et 2024, et le dispositif est en cours de validation définitive. La commercialisation, qui se traduira par des offres des différents opérateurs (Orange, Free, SFR, Bouygues...) interviendra en 2025. Rappelons qu'un lourd travail de mise à plat de la Base Adresse Locale répercutée dans la Base Adresse Nationale, a été effectué par l'équipe municipale en amont en 2023 et 2024. Plus de 200 domiciles ont été renumérotés et réadressés, la commune fournissant de nouvelles plaques aux intéressés.

- En troisième lieu, **le transfert total de la compétence assainissement** (collectif et non collectif) à un budget annexe de la Communauté de Commune au début 2024.

La fusion et le transfert des dispositifs d'assainissement de nos 10 communes est une opération très lourde (techniquement et financièrement) qui est destinée à sécuriser et à mettre au bon niveau dans des conditions économiques supportables ce service de base indispensable à la préservation de l'environnement, de la qualité de notre côtier et de la gestion rationalisée de l'urbanisme sur le territoire.

Evoquant ces opérations sur notre commune intervenues en 2024, je me permets un aparté pour souligner le **rôle désormais déterminant de notre structure intercommunale** dans le déploiement des multiples politiques et services publics locaux qui impactent directement notre vie communale : urbanisme et habitat, environnement et espaces naturels, tourisme, distribution de l'eau, assainissement, appui à l'économie, zones d'activités, France Services, transports et mobilités... et j'en oublie. **Il est incontestable que sans ces transferts de compétence et mutualisation de ressources les petites et moyennes communes seraient fort impuissantes dans le contexte de multiplication et complexification des normes et des projets et que la cohérence des politiques locales en souffrirait énormément, au détriment des administrés et du territoire.** Et je rappelle aussi que la gouvernance de notre CCPCAM est bien assurée et pleinement assurée par les 10 maires des communes unies et en cohésion. Ainsi, il faut bien avoir à l'esprit que lorsque l'on vote pour telle ou telle tête de liste, il s'agit non seulement d'élire le maire de sa commune, mais aussi **un représentant décisionnaire au sein du Bureau et du Conseil Communautaire**, qui apporte sa contribution aux grands projets portés par la communauté.

Pour terminer sur le bilan 2024, quelques éléments qualitatifs.

Tout d'abord, notre **Ecole publique Francis Mazé** : elle a réussi à maintenir son effectif de 37 élèves, elle est soutenue par une Association de Parent d'Elèves très active qui développe de beaux projets de voyages scolaires, de kermesse annuelle et d'un sympathique marché de Noël

Ensuite, quid **de la saison touristique 2024** ? Comme ailleurs dans la Presqu'île, elle a été un peu moins soutenue qu'attendu. Mais en revanche, notre camping municipal a connu une activité record sur une très grande partie de l'année. Les recettes ont atteint 74K€ à comparer au 21K€ de 2020.

Les manifestations événementielles de nos associations appuyées par la municipalité ont bien participé de l'attractivité printanière et estivale. Merci à ces acteurs toujours fidèles au poste : **Ouverture** et ses Fest Noz et autres actions, **Reuz dans le Bourg** et ses vide-greniers ou jardin partagé, le **Centre Nautique** pour ses régates et parcours, **Atlantis Plongée pour ses stages très pro**, **l'APPR et LGP** pour leurs soirées portuaires. J'en oublie. Mais un mot aussi pour **l'AVPR**, qui nous a gratifié (entre autres) de la restauration complète du Lavoir Saint Eloi et de la fontaine Sourdis en 2024, et de la création d'un jardin neuf sur l'espace de l'ex presbytère.

Et 2025 ? Que peut on attendre et anticiper de cette année qui pourrait se révéler « de tous les dangers » ?

Avant de m'engager dans la présentation des projets qui seront d'actualité, je veux simplement faire un rappel du **contexte hautement incertain** dans lequel nous entamons ce millésime municipal.

L'année 2025 s'annonce sous des auspices plutôt sombres. Situation de la Nation très fragilisée dans un monde géopolitique plein de menaces et d'horreurs, gouvernance de la République déstabilisée et immobilisée suite à la dissolution, finances publiques hypertendues, et début de rétraction de l'économie et de l'emploi...

A tout le moins on peut prévoir **que le cadre financier des collectivités locales sera fortement impacté** par le contexte national d'instabilité politique, des incertitudes lourdes qu'il charrie, et par les **inévitables mesures d'austérité** et de redressement qui seront décidées.

L'effort demandé aux collectivités conduira à une limitation nette de nos ressources (Dotations de l'Etat, FCTVA, subventions de l'Etat, du Département...). Le budget de la commune, qui est en cours de réflexion, sera donc particulièrement contraint et délicat à agencer.

Il sera donc impératif d'être **très vigilants** tant sur la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, que sur les priorités de nos investissements. Nous serons donc amenés à reporter certains projets lourds à l'étude depuis plusieurs années, et à concentrer nos ressources amoindries sur quelques chantiers ou équipements les plus urgents et incontournables.

Notre mot d'ordre obligé dans notre gestion communale sera donc prudence et parcimonie et concentration de l'action sur l'indispensable.

Projets et actions en 2025

De ce point de vue, deux projets sur lesquels nous sommes amenés à focaliser essentiellement notre attention dès à présent sont tous deux dans le pipeline de nos réflexions et préparation depuis plusieurs années.

Le premier concerne notre camping municipal. Voici trois ans que nous travaillons pour préparer la rénovation réhabilitation de son bloc sanitaire, après avoir construit en 2019 le bâtiment d'accueil et investi dans 6 mobil homes. Cet investissement s'avère de plus en plus indispensable pour assurer la pérennité de l'exploitation de cet équipement porteur pour notre commune. Conçu dans les années 70 il est de plus en plus difficile à maintenir et menace de déroger aux normes de sécurité et de confort des usagers. Pour un coût de l'ordre de 170K€, cette mise à niveau et modernisation permettra d'assurer la pérennisation de l'activité dans les meilleures conditions et de répondre à une demande de séjours croissante chaque année. 7 lots de travaux ont été identifiés et les marchés publics avec les entreprises sélectionnées selon le code des marchés publics ont été passés. Les travaux s'engagent dès janvier 2025, et ils devront être achevés avant le début de la saison.

Le second projet incontournable porte sur la circulation des eaux de ruissellement et des eaux traitées de la Station d'Épuration sur le bassin versant du Centre Bourg. Une décision judiciaire initiée par un riverain, prise en 2022, nous oblige à restructurer le passage des conduits existants. Ce chantier pour lequel est sous astreinte de justice d'exécution de 3000€/mois de retard, est mené en co-production avec la CCPCAM (qui est compétente pour l'évacuation des eaux STEP). Son coût total pour la commune est évalué à plus de 150K€. Les travaux se dérouleront au cours du premier trimestre 2025.

Localement, un **autre point d'achoppement lancinant se durcit en 2025 : les remises en cause judiciaires du périmètre constructible UHd qui couvre la partie nord de Kervian.** Les décisions du Tribunal administratif en cours sur plusieurs Demande de permis de construire et d'aménager vont dans le sens d'une restriction forte des droits sur cette zone, ce qui à terme diminuera drastiquement le périmètre ouvert aux constructions neuves à moins de 3% de la surface de notre territoire, entraînant du même coup une raréfaction drastique de l'accès au logement pour les jeunes familles actives. Le combat de

la municipalité sur ce registre continuera activement bien sûr, mais l'aléas judiciaire est incontrôlable.

Ce contexte restrictif ne peut que nous renforcer dans l'idée de continuer à agir pour assurer le montage d'une **opération de construction de plusieurs unités d'habitation à prix abordable** sur le périmètre foncier que nous avons réservé à coté du Cimetière rue du **Pen Ker** en mobilisant un opérateur du logement social. La commune ayant été classée en 2023 en zone dite « tendue », ouvrant la voie à la ressource dégagée par la THRS (environ 80K€), sa contribution financière pourrait être assurée. Mais la mobilisation de ce type d'opérateurs, eux même en difficulté pour avancer les fonds propres nécessaires, continuera à être difficile en 2025.

Dans ce **domaine du logement, à citer aussi les actions en cours dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat** pour inciter les propriétaires de logement vacant à remettre ces biens en usage et en location. Elles se poursuivront plus que jamais en 2025.

Pour autant, en dépit de cet horizon institutionnel bien opaque, nous devons garder le moral et rester fidèles à nos lignes d'actions.

Pour **notre Ecole publique**, que nous avons réussi à préserver, l'année 2025 s'annonce plutôt favorable, avec des effectifs en croissance. L'attractivité de Roscanvel est confirmée par plusieurs projets en cours **d'installation de nouvelles familles**, en accession ou location sur notre parc ancien et par les intentions de lancement de nouvelles activités artisanales et de locations saisonnières, venant renforcer les commerces existants qui se sont montés au cours des 5 dernières années.

Pour **l'amélioration du cadre de vie et l'environnement** : nous réaliserons le chantier de **plantation de 510 arbres** sur 7 parcelles municipales du centre bourg que nous avons préparé techniquement en 2024, en mobilisant plus de 30 espèces différentes adaptées à chaque terroir.

Et la **dynamique de nos principales associations** qui animent le lien social et la vie sportive et culturelle toute l'année, et plus encore en saison printanière et estivale est vigoureuse.

Dès décembre, la programmation de leurs événements et manifestations a été établie de façon bien coordonnée, et l'année 2025 sera sur ce point encore meilleure que 2024. Concernant l'animation culturelle, une mention aussi de nos bénévoles hyper présents qui gèrent et animent notre **Asphodèle**, petite bibliothèque par la taille, mais grande par les énergies déployées (et le fonds de lecture).

Je voudrais aussi mettre en exergue le rôle déterminant de notre **Société de Chasse**, en ces temps de prolifération des **sangliers** envahisseurs de la Presqu'île depuis plusieurs années. Les battues se sont multipliées en 2024, et continueront en 2025), avec l'appui des différentes sociétés de chasse des communes voisines. Alors bon courage à nos chasseurs qui s'attellent sans relâche à ce problème, je ne sais pas si on peut parler d'une sorte de tonneau des Danaïdes, qui se vide à mesure qu'on le remplit.

D'une manière générale, toutes ces actions d'utilité sociale ne pourraient pas être menées sans l'énergie de tous les **bénévoles** qui se mobilisent avec persévérance. Ils se comptent par multiples dizaines. Je veux leur **exprimer au nom de tous notre reconnaissance pour leur engagement et leur assiduité**.

Autre donnée à intégrer au début 2025 : l'entrée en vigueur du nouveau PPI (**Plan Particulier d'Intervention**) relatif a Bases de ILO et de Brest. Roscanvel est intégré pour toute sa surface dans le périmètre d'alerte (distance 5km). Dans ce cadre, **une distribution de pastilles d'iode** sera assurée auprès des habitants dans le courant du 1^o trimestre. Le message est qu'il ne faut pas s'en affoler. Le produit ne serait à absorber **qu'en cas très improbable d'incident** sur une chaudière de propulsion d'un SNLE ou d'un SNA et sur instruction immédiate de la Sécurité Civile.

Dernier point à d'actualité en 2025 : **le recensement quinquennal de la population**.

On ne peut pas ignorer que les indices démographiques sont toujours à la baisse. En 2024 nous avons eu un record de décès (une vingtaine de résidents) et seulement 3 naissances. Mais la variation de la population doit aussi tenir compte des nouveaux arrivants dans la commune, et des partants. Cela, le recensement nous l'apprendra plus précisément.

Les enquêtes du Recensement INSEE se tiennent entre le **16 janvier et le 15 février**. Elles sont assurées par 4 enquêtrices, personnes recrutées par les soins de la municipalité en conformité avec les instructions et normes de l'INSEE.

La préparation de cette opération a été assez complexe, puisque chaque habitant identifié doit être approché à partir de la Base adresse Nationale et des données INSEE existantes. Ce travail a été effectué depuis l'été 2024. L'opération se déploie sous la supervision des coordonnateurs désignés par le Maire, **Jean-Paul DRUON (Adjoint) et Philippe DEVERRE** (1° Adjoint suppléant coordonnateur). Merci en tous cas à toutes et tous de réserver le meilleur accueil à nos enquêtrices. En dehors du fait qu'il est obligatoire de répondre, il faut avoir à l'esprit qu'une sous-estimation de l'effectif des habitants pourrait avoir un impact significatif sur les ressources de la commune liées aux dotations annuelles de l'Etat (DGF/DNE/DSR...).

Roselyne ANDRIEUX /Fabienne CARILLON/Enola SAVIDAN/Eloise VALAT

Sur ce, je crois qu'il est temps de souhaiter à toutes et tous, les présents comme les absents, une excellente année 2025, qui apporte réalisation pour chacune et chacun de ses souhaits les plus chers, au plan privé, au plan professionnel, et surtout bien sûr en termes de santé.

Et je vous invite à déguster nos excellentes galettes des rois, qui, je le précise, ont été fournies par notre commerce local.

Bloavezh mat, yec'hed hag eurvad

Bonne année Santé et Bonheur